

Fiche de données de sécurité

24 heures - Numéros de téléphone en cas d'urgence

Urgence médicale/ Empoisonner le Contrôle: Dans Les Etats-Unis: Appel

1-800-222-1222.

Hors Etats-Unis: Appeler le centre antipoison.

Urgence transport/Centre national de Réponse:

1-800-535-50531-35 2-323-3500

NOTE: Les numéros de téléphone en cas d'urgence doivent être utilisés uniquement lors de déversement, de fuite, d'incendie, d'exposition ou d'accident impliquant des produits chimiques.

IMPORTANT: Lire attentivement cette fiche signalétique avant de manipuler ou de disposer de ce produit. Remettre ces informations aux employés, clients et utilisateurs de ce produit. Ce produit est régit sous la gouverne de l'OSHA, Communication de renseignements à l'égard de matières dangereuses, et ce document a été préparé pour répondre aux exigences de ces standards. Les significations pour toutes les abréviations utilisées dans cette fiche signalétique sont décrites à la Section 16.

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

This Safety Data Sheet is available in American Spanish upon request.Los Datos de Serguridad pueden obtenerse en Espanol si lo riquiere.

Nom: Touch N Foam Professional Mine Sealant 2K Date de Révision: 3/14/2025

Low GWP PU Foam Kit A Side

Product UPC Number: 075650212004 Remplace: 4/12/2022

Utilisation du produit: D'étanchéitéf en Mousse/Adhésif en Mousse Fiche de données de 4762765

sécurité Nombre

Fabricant: DAP Global Inc. 2400 Boston Street Suite 200

Baltimore, MD 21224-4723

888-327-8477 (Affaires de ne pas urgence)

Fiche de données de sécurité Coordinateur:

MSDS@dap.com

Emergency Telephone: 1-800-535-5053,

1-352-323-3500, 1-800-222-1222

Imported by: DAP Canada

475 Finchdene Square Unit 5 Scarborough, Ontario M1X 1B7

888-327-8477 (Affaires de ne pas

urgence)

Fiche de données de sécurité

Coordinateur: MSDS@dap.com

Numéro de téléphone d'urgence: 1-800-535-5053, 1-352-323-3500

Préparateur: Regulatory Affairs

2. Identification des dangers

Classification SGH

Allergène cutané, catégorie 1, Allergène respiratoire, catégorie 1, Gas under Pressure, Comp. Gas, Irritation de la peau, catégorie 2, Irritation oculaire, catégorie 2A, STOT, exposition répétée, catégorie 2, STOT, exposition simple, catégorie 2, STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI, Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

P410+P403

Dangers spécifiques

12% Du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

| 2% Du melange constitue de composants de toxicite algue inconnue | | |
|--|---|---|
| MENTIONS DE DANGER SGH | | |
| Compressed Gas | H280 | Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |
| Irritation de la peau, catégorie 2 | H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| Allergène cutané, catégorie 1 | H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Irritation oculaire, catégorie 2A | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4 | H332 | Nocif par inhalation. |
| Allergène respiratoire, catégorie 1 | H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI | H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| STOT, exposition simple, catégorie 2 | H371 | Risque présumé d'effets graves pour les organes. Classé en catégorie 2 en raison de preuves issues d'études sur des animaux suggérant sa nocivité. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les organes. |
| STOT, exposition répétée, catégorie 2 | H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| SGH étiqueter les conseils de prudence | | |
| P260 | Ne pas respi | irer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. |
| P264 | | pigneusement après manipulation. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. | |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. | |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. | |
| P284 | [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. | |
| P302+P352 | EN CAS DE | CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. |
| P304+P340 | | NHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une elle peut confortablement respirer. |
| P305+P351+P338 | plusieurs mir | CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant nutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent ent enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P311 | EN CAS d'ex médecin/ | xposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un |
| P312 | Appeler un C | CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P321 | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette). | |
| P332+P313 | En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. | |
| P333+P313 | En cas d'irrit | ation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P337+P313 | Si l'irritation | oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P342+P311 | En cas de sy | mptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P362 | • | vêtements contaminés. |
| P403+P233 | Stocker dans | s un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P405 | Garder sous | • |

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans ...

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Information sur les composants

| Nom chimique | N° CAS | Poids % | Symbols GHS | Phrases GHS |
|--|-------------|---------|-------------------|------------------------------|
| Ester polyméthylènepolyphénylénique de l'acide isocyanurique | 9016-87-9 | 45-70 | GHS07-GHS08 | H315-317-332-334-335 |
| Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane | 101-68-8 | 10-30 | GHS07-GHS08 | H315-317-319-332-334-3 73 |
| Hydrofluoroolefins | 29118-24-9 | 7-13 | Pas d'information | Pas d'information |
| 2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1) | 13674-84-5 | 7-13 | GHS07 | H302 |
| Propanol, Oxybis- | 25265-71-8 | 3-7 | GHS07 | H332 |
| 2,2-bis(bromométhyl) propane-1,3-diol | 3296-90-0 | 3-7 | Pas d'information | Pas d'information |
| Diéthylène glycol | 111-46-6 | 1-5 | GHS07-GHS08 | H332-370 |
| Hydrofluroolefins | 102687-65-0 | 1-5 | Pas d'information | Pas d'information |

Le texte des états de danger du SGH ci-dessus (le cas échéant) est donnée dans la section «Autres renseignements».

4. Premiers secours

En cas d'exposition par inhalation: Si la respiration est difficile, quitter la zone et aller à l'air frais. Si le malaise persiste, obtenir de l'aide médicale immédiatement.

En cas de contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, obtenir se soins médicaux. Utiliser un chiffon pour enlever la mousse supplémentaire de la peau et enlève le vêtement contaminé. L'usage d'un dissolvant, comme l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles) ou les esprits minéraux, peut aider dans enlevant uncured le résidu de mousse du vêtement ou des autres surfaces (évite le contact d'oeil). La mousse guérie pourrait être physiquement enlevée par le lavage persistant avec le savon et l'eau. Si l'irritation développe, l'usage crème de peau douce. Si l'irritation persiste, obtient l'attention médicale.

En cas de contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

Mesures de lutte contre l'incendie

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les récipients fermés peuvent éclater si exposé à lachaleur ou au feu extrême. Les contenants peuvent exploser si exposés à des chaleurs extrêmes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Porter un respirateur autonome à pression d'air (approuvé NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection personnel complet. Utiliser une lance-brouillard afin de refroidir les contenants exposés.

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Sécher Chimique, Water Spray or Fog, Water

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour la protection de l'environnement: Pas d'information

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Uncured le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS!NE PAS AVALER. S'assurer que la flèche sur la buse pointe dans une direction éloignée de soi avant de décharger. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection individuel approprié. Évitez de respirer les vapeurs et ne laissez pas le produit venir en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement si la ventilation est adéquate. Assurer l'entrée d'air frais

pendant l'application et le temps de séchage. Laver vigoureusement après la manipulation. Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant. Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

Stockage: Entreposer loin de toute source d'ignition et de la chaleur. Entreposer ce matériau à l'abri de la lumière solaire. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120º F (48,8º C). Entreposer les contenants loin de la chaleur excessive ou du froid excessif. Entreposer loin des produits caustiques et des agents oxydants.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96

| Nom chimique | ACGIH TLV-TWA | ACGIH-TLV STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|--|--|----------------|--------------|-------------------------------------|
| Ester polyméthylènepolyphénylénique de l'acide isocyanurique | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane | 0.005 ppm TWA Methylene bisphenyl isocyanate (MDI) | N.E. | N.E. | 0.02 ppm Ceiling, 0.2 mg/m3 Ceiling |
| Hydrofluoroolefins | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| 2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1) | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Propanol, Oxybis- | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| 2,2-bis(bromométhyl) propane-1,3-diol | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Diéthylène glycol | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |
| Hydrofluroolefins | N.E. | N.E. | N.E. | N.E. |

Conseils supplémentaires: MEL = Maximum Exposure Limit OES = Occupational Exposure Standard SUP = Recommandation du fournisseur Sk = sensibilisateur de la peau NE = Non établi

Protection individuelle



Equipement de protection respiratoire: il est recommandé d'utiliser un masque entier à cartouche filtrante contre les vapeurs organiques et les gaz acides, agréé par NIOSH. Si la concentration dépasse les niveaux limites spécifiés, il est recommandé d'utiliser un respirateur à adduction d'air pur agréé par NIOSH. Lorsque la concentration dépasse le facteur de protection de ce type de respirateur, il peut être nécessaire d'utiliser un appareil respirateur autonome. Un programme de protection respiratoire défini selon les normes de l'OSHA 1910.134 et de l'ANSI Z88.2 doit être appliqué à chaque fois que les conditions sur les lieux de travail exigent de porter un respirateur.



Protection de la peau: Portez des gants en nitrile, en néoprène ou en caoutchouc naturel.



Protection des yeux: Lunettes étanches ou lunettes de sécurité avec boucliers latéraux.



L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Procurer une fontaine oculaire et un tablier imperméable aux solvants s'il y a risque de contact avec le corps.



PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Caractéristiques:

Méthode Flash:

Température d'auto-inflammation

Pression de vapeur, en mmHg:

Mousse

Pas Etabli.

Pas Etabli.

Non applicable

9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur: Crème

Odeur:: Dissolvant insignifiant Etat Physique: Mousse Densité, g/cm3: 1.23 - 1.24 Seuil de l'odeur: Pas Etabli. Freeze Point, °C: Pas Etabli. pH: Non applicable Solubilité dans l'eau: Pas Etabli. Viscosité (mPa.s): Not Aplicable Température de décomposition: Pas Etabli. Partition Coeff., n-octanol/water: Pas Etabli. Limites d'explosion,%: N.E.

Plage du point d'ébullition:

N.A. Aerosol, foam.

Point d'éclair minimum, ° C:

Aerosol or foam, not

applicable.

Taux d'évaporation: Plus rapide que acétate de n-

butyle

Densité de vapeur: Plus lourd Qu'Aérer

Poussières combustibles: Ne supporte pas la combustion

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

(Si le produit est un aérosol, le point d'éclair a déclaré ci-dessus est celle de l'agent propulseur.)

Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Conditions à éviter: Chaleur excessive ou froid excessif.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.

Produits de décomposition dangereux: Produits de décomposition habituels : oxydes de carbone (COx) et oxydes d'azote (NOx).

11. Informations toxicologiques

Inhalation: Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation de fortes concentrations de ce produit peut provoquer maux de tête, nausées et vertiges.

Contact avec la peau: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer l'irritation localisée, rougissant ou l'accroissement. Exposition prolongée ou répétée peut mener à la dermite de contact de et/ou de sensitization. Ce produit a les fortes caractéristiques d'adhésif-comme et adhérera d'une manière agressive pour écorcher de et l'autres surface. Si le contact accidentel arrive, suit la procédure de premiers secours appropriée décrite dans Section 4 de ce MSDS.

Contact avec les yeux: Le contact direct avec les yeux peut provoquer une irritation. Les vapeurs et les brouillards peuvent provoquer une irritation des yeux. Le contact de mousse peut causer des dommages physiques en raison du caractère adhésif.

Ingestion: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Cancérogénicité: Preuves limitées chez des animaux de laboratoire

RISQUE DE SANTE CHRONIQUE: Une exposition excessive et répétée peut causer des lésions au système respiratoire. Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Peau le Contact, Inhalation, Oeil le Contact

Valeurs de toxicité aiguë

Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous

| N° CAS | Nom chimique | LD50 par voie orale | LD50 par voie cutanée | Vapeur CL50 | |
|------------|--|---------------------|--------------------------|-------------|--|
| 9016-87-9 | Ester polyméthylènepolyphénylénique de l'acide isocyanurique | 49000 mg/kg Rat | >9400 mg/kg Rabbit | N.I. | |
| 101-68-8 | Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane | 31600 mg/kg Rat | N.I. | N.I. | |
| 29118-24-9 | Hydrofluoroolefins | N.I. | N.I. | N.I. | |
| 13674-84-5 | 2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1) | 1500 mg/kg Rat | >5000 mg/kg Rabbit | N.I. | |
| 25265-71-8 | Propanol, Oxybis- | 14850 mg/kg Rat | >5010 mg/kg Rabbit | N.I. | |
| 3296-90-0 | 2,2-bis(bromométhyl) propane-1,3-diol | >2000 mg/kg Rat | >5000 mg/kg Rat | N.I. | |

111-46-6 Diéthylène glycol 12565 mg/kg Rat 11890 mg/kg Rabbit N.I. 102687-65-0 Hydrofluroolefins N.I. N.I. N.I. N.I.

N.I. = Aucune information

12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Pas d'information

13. Considérations relatives à l'élimination

Informations sur l'évacuation: Contenu sous pression. Disposer de ce matériau en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Les lois et restrictions provinciales et municipales sont complexes et peuvent différer des lois fédérales. La responsabilité de la disposition appropriée des déchets appartient au propriétaire des déchets. Disposer des liquides dans un site d'enfouissement est interdit. Avant de disposer des contenants, soulager conteneur de tout produit restant et la pression. Vider le cylindre, une fois la pression entièrement relâchée, disposer du contenant avec les déchets non dangereux.

ETAPES A SUIVRE EN CAS DE MATERIAU DEVERSE OU REPANDU: Contenir et enlever le produit déversé à l'aide d'un matériau inerte et absorbant. Disposer du matériau absorbant contaminé et des restes de produit non utilisé en respectant les lois fédérales, provinciales et municipales. Portez l'équipement de protection personnelle qui s'impose. Lire toutes instructions de produit avant d'utiliser. L'équipement protectif personnel doit inclure des gants imperméables, l'usure d'oeil protective, et les vêtements de travail convenables. Gratter le matériau sec puis déposer dans un contenant. Uncured le produit est très collant, donc soigneusement enlever la masse de la mousse en grattant l'augmente et tout de suite enlève alors le résidu avec un chiffon et un dissolvant comme le nettoyeur de polyuréthane, les esprits minéraux, l'acétone (l'extracteur de vernis à ongles), peindre plus mince, etc. Une fois le produit a guéri, il peut être seulement enlevé physiquement en grattant, le polissage, etc. Disposer comme le gaspillage en plastique (la mousse de plastique) conformément à toutes indications et tous règlements applicables.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Pas d'information

DOT Numéro UN/NA: UN3500

approprié Nom d'expédition:
Nom technique:
Catégorie de risque:

Chemical under pressure, n.o.s.
(Fluorinated hydrocarbon, Nitrogen)
2.2 Non-flamm compressed gas

Sous-classe de danger: N.A.

Groupe d'emballage: Pas Applicable

15. Informations réglementaires

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes assujetties aux normes de déclaration de la Section 313, du Titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 et du 40 CFR partie 372:

Nom chimiqueN° CASEster polyméthylènepolyphénylénique de l'acide isocyanurique9016-87-9Diisocyanate-4,4' de diphénylméthane101-68-82,2-bis(bromométhyl) propane-1,3-diol3296-90-0

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Tous ingrédients dans ce produit sont ou sur la liste d'inventaire de TSCA, ou autrement exempter. Ce produit contient les substances chimiques suivantes à déclarer selon les normes TSCA 12(B) si exporté à l'extérieur des

États -Unis:

Absence d'éléments TSCA12(b) dans ce produit.

16. Autres informations

Date de Révision: 3/14/2025 **Remplace:** 4/12/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Product Composition Changed

Substance Hazard Threshold % Changed Substance Chemical Name Changed

Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):

02 - Hazards Identification
05 - Flammability Information
09 - Physical & Chemical Information
11 - Toxicological Information
14 - Transportation Information
15 - Regulatory Information
Revision Statement(s) Changed

Fiche de données de sécurité créé(e) par:

Service des affaires réglementaires

Evaluations HMIS:

Santé: Inflammabilité: Réactivité: Protection individuelle:

2* 1 0 X

COV exempt d'eau et de solvant, g/L: 0.3

COV du matériau, g/L: 0

COV tel que défini par la réglementation des produits de consommation de la Californie, Poids %: 17.05

VOC Actual, Wt/Wt%: 0.0

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
|------|---|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H332 | Nocif par inhalation. |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H370 | Risque avéré d'effets graves pour les organes. Sont classées en catégorie 1 des substances ayant produit une toxicité significative chez les êtres humains et en cas de preuves d'une toxicité significative dès la première exposition. Mort cellulaire, altération des paramètres biochimiques, hématologiques ou urologiques. Affecte le système nerveux central ou périphérique et les sens. Nécrose multifocale ou diffuse, formation de fibrose ou de granulome dans les organes. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

lcones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:



Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

nous croit que les données et renseignements stipulés dans cette fiche signalétique sont précis à la date de rédaction de cette fiche. Ces données

sont offertes en toute bonne foi et représente des valeurs standard sans toutefois être des spécifications du produit. AUCUNE GARANTIE

SUR LA QUALITÉ MARCHANDE, GARANTIE D'APTITUDE POUR AUCUN TYPE D'EMPLOI PARTICULIER OU TOUTE AUTRE FORME DE GARANTIE N'EST EXPRESSÉMENT OU IMPLICITEMENT OFFERTE EN REGARD DES INFORMATIONS FOURNIES DANS CETTE FICHE OU DES INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT. Cette fiche est produite uniquement à titre de guide pour les personnes formées à cet effet afin qu'elles puissent appliquer les procédures appropriées de

manutention auxquelles le produit réfère. Toutefois, c'est la responsabilité chaque utilisateur de revoir les recommandations selon le contexte

spécifique de l'utilisation prévue et de déterminer si ces procédures sont appropriées.